

DECLARATION DE RECONNAISSANCE
DE CATASTROPHE NATURELLE ETE 2018

La commune de Théding va déposer prochainement à la Préfecture de la Moselle un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle lié à la sécheresse de l'année 2018.

Si vous avez constaté sur votre bâtiment des fissures ou d'autres désordres liés à la sécheresse 2018, vous pourrez déposer, à l'accueil de la mairie, une demande de reconnaissance par courrier en précisant vos nom, prénoms, adresse et date de constatation, en y annexant quelques photos **pour le 31 décembre 2018**. Cette demande de reconnaissance n'exonère pas le propriétaire de faire dès à présent Les démarches administratives auprès de son assurance.

A l'issue de la réception des demandes de reconnaissance la Préfecture de la Moselle sera saisie.